

5 janvier 2023 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Discours du Président de la République à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de la galette de l'Épiphanie.

Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les ambassadeurs, ambassadrices,
Madame la sénatrice,
Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents,
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,
Chers amis.

Merci pour vos vœux président. Veuillez recevoir en retour nos vœux personnels, de mon épouse et de moi-même, et puis les vœux aussi de la République, et j'y associe les membres du Gouvernement ici présents, et le Gouvernement dans son entièreté parce que, vous l'avez dit, nous sommes toutes et tous mobilisées et mobilisés à vos côtés. Je tiens, comme vous l'avez dit, à ce rendez-vous annuel, parce que c'est une tradition française. Pardon, je salue le Président du CESE que je vois devant moi, et que j'aurais dû citer en premier, cher Thierry.

C'est une tradition annuelle et nous y sommes attachés. Cette tradition représente aussi un rendez-vous pour nos familles, un rendez-vous pour tous les artisans que vous êtes et pour la Nation toute entière. Alors, je veux d'abord vous remercier d'être là et avec une gratitude particulière pour Jean-Yves BOULLIER à qui on doit ce chef-d'œuvre de frangipane et tous ceux qui ont mis, si je puis dire, la main à la pâte, pour l'aider. Nous aurons tout à l'heure l'occasion d'abord de découper la galette. Là aussi, conforme à une tradition ou devrais-je dire, une superstition républicaine, il n'y a pas de fève dans cette galette, je le dis tout de suite à toutes et tous, parce qu'il se trouve qu'il n'y a pas de roi à l'Élysée.

Alors, parmi les défis de l'année écoulée, je vous devais un bravo tout particulier et vous l'avez dit, pour l'inscription de la baguette au patrimoine immatériel de l'UNESCO qui vient couronner le travail de toute une filière, votre mobilisation à toutes et tous aujourd'hui, des céréaliers aux boulangers en passant par les meuniers, les levuriers, entrepreneurs, salariés et apprentis. Et je le dis là aussi, parce que ce sont tous ces métiers, toutes ces familles, tous ces savoir-faire, et je suis toujours heureux de retrouver notre agriculture française ici représentée, chère Madame la Présidente, nos métiers des céréales, du pain qui m'accompagnent à travers le monde et qui parfois me font travailler pour mettre en valeur, si je puis dire, vos talents et vos savoir-faire, et évidemment tous les artisans et avec eux vos apprentis. Le chemin a été long et exigeant, vous l'avez porté et je veux vraiment vous féliciter pour cela. Cela a été une formidable victoire.

Mais au fond, cela montre une chose : c'est que ce supplément de sens, d'âme, de savoir-faire que vous portez a été reconnu, et qu'une baguette ça n'est pas simplement l'eau, le ferment, la farine, le sel, c'est aussi beaucoup de savoir-faire. C'est un geste ancestral, préservé avec beaucoup de jalousie, c'est un tour de main, un savoir-faire de cuisson, une capacité aussi à la signer, à la marquer. Et c'est cela qui a été reconnu. Et donc je suis à vos côtés, extrêmement fier de cette reconnaissance par l'UNESCO parce qu'elle dit aussi tout le sens, toute la part immatérielle, affective mais également le savoir-faire qu'il y a derrière vos métiers mais le métier aussi de tous les artisans, parce que plusieurs autres métiers sont représentés dans cette salle. Et c'est pour faire vivre ce rôle de lien social que je soutiens pleinement votre projet d'une grande célébration de ce succès en mars à Paris pour aller à la rencontre des Français et partager avec eux un morceau de pain, une tartine, un sandwich et votre passion pour ces 250 grammes de patrimoine mondial.

Ce n'est que justice car cette réussite, c'est un peu celle de tous nos compatriotes, de ce que représente notre Nation et en quelque sorte la reconnaissance de cette excellence à la Française. Oui, cet art de vivre que j'ai plusieurs fois défendu, avec beaucoup de fierté comme vous, il est reconnu. C'est une fierté supplémentaire. Alors parmi ces fiertés collectives, je n'oublie pas de saluer nos MOF, nos « princes du palais », si j'ose dire, qu'on repère de loin parmi nous avec leurs trois couleurs autour du cou, signe d'un triple accomplissement, celui si je puis dire, d'un individu, d'une profession et d'une Nation. Une fierté plus confidentielle aussi que je suis très heureux de pouvoir soutenir, la « Galette des Reines », projet caritatif grâce auquel la vente des galettes créées par deux grandes cheffes pâtissières, Myriam SABET et Nina MÉTAYER, financent une maison d'accueil de Saint-Denis destinée aux femmes victimes de violences. Je veux dire bravo à toutes celles et ceux qui portent ce très beau projet et les deux grandes cheffes qui sont présentes parmi nous aujourd'hui.

Bravo aussi à Patrick BAILLET qui a pétri dans son fournil de Aÿ-Champagne les meilleures baguettes de tradition française de l'année, à celui qui a été couronné en décembre « roi des galettes », Hervé BODET, et à notre virtuose des croissants 2022, Antoine BOIDRON. J'ai coutume ici, certains anciens lauréats s'en souviennent, de féliciter toutes celles et ceux qui sont reconnus par leurs pairs, ce qui est le signe d'une consécration toute particulière, et je veux ici vous en féliciter. Quant à la première édition du concours national des pains au chocolat qui s'est tenu cet automne, il a consacré Didier LEDEMÉ que je félicite également. Et en félicitant le lauréat, je ne voudrais pas rouvrir un conflit sémantique dans lequel le représentant personnel pour la gastronomie s'est largement engagé, je suis sûr qu'il relatera mes propos pour expliquer tout ce que j'ai dit : pains au chocolat et pas chocolatine. Je suis sûr que ça alimentera encore énormément de chroniques, mais c'est une victoire supplémentaire.

Je suis également très heureux de recevoir les jeunes espoirs de la gastronomie française. Nicolas CALLEJON, meilleur jeune boulanger de France, ainsi que les lauréats, vous l'avez dit, du prix Rabelais des Jeunes talents 2022. Cher Joël MAUVIGNEY, vous le savez, c'est grâce à votre action en tant que Président de la CGAD, à celle de vos présidents de fédérations, celles de vos entreprises, que nous arriverons ensemble à faire grandir notre artisanat et à attirer toujours plus de vocations et d'engager derrière cette excellence. Nous avons sauvé ce qui devait être sauvé, mais surtout nous portons et nous reconnaissons l'excellence. Et je vous remercie car vous savez combien tout cela me tient à cœur. Je tiens donc à féliciter pour leur parcours ces nombreux jeunes talents que vous avez récompensés qui sont parmi nous : boulangers, pâtisseries, chocolatiers, glaciers, épiciers, crémiers, fromagers, charcutiers, traiteurs, cavistes, poissonniers, primeurs, cuisiniers, serveurs, brasseurs, bouchers, avec vos treize spécialités, vous portez bonheur à la table française.

Cette culture tricolore de la bonne chère, cette tradition de raffinement à laquelle notre pays doit une part de son image et de son influence, vous y apportez très clairement votre pierre. Je tiens à le dire, tous vos métiers, le Président de l'U2P le sait, ô combien, constituent un patrimoine vivant qui fait rayonner la France à l'extérieur de ses frontières et qui la vivifie à l'intérieur de nos territoires. Et pour moi, ce rendez-vous est toujours l'occasion de célébrer notre savoir-faire agricole, le savoir-faire de notre agroalimentaire, ceux de nos artisans et de tous ces métiers de la table que je viens d'évoquer. C'est un tout. C'est ça l'identité de la France, parce que beaucoup voudraient en débattre. C'est un savoir-faire constamment en mouvement qui s'enracine dans nos territoires et nos traditions, mais qui est aussi le fruit d'une audace, d'un engagement des jeunes, d'un savoir-faire qui est passé de main en main et que vous perpétuez. Merci pour cela et félicitations à tous.

Ce savoir-faire, tout ce que vous perpétuez de jour en jour. Je veux ici vous dire notre soutien, notre amitié, notre respect. Et puis, c'est ce qui vivifie nos territoires. Vous en avez dit un mot mais je veux ici le rappeler, vos métiers font vivre nos communes. Madame la sénatrice le sait ô combien, mais tous nos élus le savent sur tous les territoires. Nous avons 400 000 commerces alimentaires de détail en France. C'est autant de viviers de qualité de lien social. Un village sans petite enseigne, une ville sans artisan, sans ses vitrines, sans les odeurs, sans les expériences familiales que vous avez rappelées, cher Président. Du caviste à l'épicier, du poissonnier au confiseur, c'est de la chaleur humaine en moins. C'est pour ça que depuis cinq ans, ce qu'on a fait, avec en particulier « Action cœur de ville » et « Petites villes de demain ». C'est tout cet engagement pour là aussi, revivifier nos centres-villes, défendre ses commerces et faire de l'artisanat à nos restaurateurs et de permettre, là aussi, je le dis, cher Thierry, et merci d'être là, fidèle aussi à cette tradition à la fois de savoir-faire mais à cette part que jouent nos restaurateurs dans cette aventure. C'est la vie de nos communes, de nos villes et de nos villages et donc nous continuerons de les défendre et de vous aider pour ce faire.

Alors face à cette situation, à cette défense, cette fierté, il y a le contexte actuel et on a eu une grande victoire avec la baguette. Mais cette grande victoire, nous la célébrons au milieu de grandes difficultés. Et donc, je vais les aborder de manière directe devant vous, comme je fais toujours. Cette grande difficulté, c'est celle de la montée des prix en général.

Vous l'avez dit, nous sortions de la crise Covid. Il y a d'abord eu une montée des prix qui était liée à une reprise un peu désorganisée de la planète tout entière. On l'a tous vécu. Beaucoup de prix de matières premières ont monté dès l'automne 2021. Ce qui fait d'ailleurs qu'on a commencé, dès ce moment-là, à mettre en place les premiers boucliers et autres. La guerre est venue aggraver ça, avec évidemment la crise de l'énergie qu'elle a provoquée. Et donc, nous avons aujourd'hui et notre pays est en train de s'installer, notre continent et une bonne partie du monde, une situation d'inflation qu'on n'avait pas connue à ce niveau depuis bien longtemps. On n'est sans doute pas encore au pic de cette inflation et le premier semestre va encore nous mettre sous pression.

Alors, il y a eu beaucoup de réponses qui ont été apportées durant l'année 2022 et on va continuer durant l'année qui vient. Mais il est clair que nous verrons des prix qui montent. Je vais être ici très clair : pourquoi ? Parce que les agriculteurs, les artisans, doivent aussi passer les prix qu'ils subissent sur leurs propres intrants. Sinon, ils déposeront le bilan. Et donc il faudra aider aussi nos compatriotes à assumer cette période et puis retrouver une forme d'équilibre. Donc, tout ne va pas se passer dans les prochains mois comme s'il n'y avait

rien, parce que nous avons cette situation mondiale. Nous avons cette guerre qui a dérégulé les choses. Mais il faut que ces hausses soient raisonnables, qu'elles puissent être absorbées par chacun et qu'elles ne viennent pas conduire, en quelque sorte, à mettre à terre des commerces, des structures, qu'elles soient artisanales ou plus industrielles. Une fois qu'on a dit ça, il y a la situation toute particulière de l'énergie et je voudrais essayer ici d'expliquer ce qu'on vit, ce qu'on a fait et ce qu'on va faire.

L'énergie, nous avons vécu une hausse qui était liée à quoi ? D'abord à la guerre, là, parce que nous défendions beaucoup l'Europe, très peu la France du gaz russe, et donc le fait que la Russie ait utilisé le gaz comme un instrument de guerre, a fait d'abord baisser les volumes, puis a complètement coupé les volumes qui venaient vers nous dès l'été, et fait monter les prix. Il y a eu derrière ça pas mal de spéculations, mais c'est le premier point.

Le deuxième point, c'est que les Européens, et c'était bien normal, ont tout fait pour stocker avant l'hiver. Et donc, on s'est tous rués l'été et l'automne dernier, pour acheter sur les marchés de manière non organisée, ce qui a fait monter les prix. La bonne nouvelle, c'est qu'on a réussi un exploit collectif, c'est que cette Europe qui dépendait tellement du gaz russe a réussi à trouver d'autres sources de gaz et à se diversifier. Ça, c'est une vraie victoire. Ce n'était pas écrit d'avance. Mais parce que cela n'a pas été coordonné, ça a fait monter les prix très fortement, surtout à la fin de l'été et pour une bonne partie de l'automne. Et c'est là où les prix ont atteint des sommes complètement folles et on spéculait là-dessus, et les prix ont été au-delà même du réel.

Et puis la troisième chose, c'est qu'on a un marché de l'électricité dans notre Europe qui est mal fichu depuis très longtemps et qui fait que le prix de l'électricité dépend des dernières quantités d'énergie dont vous avez besoin pour faire votre électricité. Et même quand vous avez des modèles comme la France qui dépendent très peu du gaz, votre prix d'électricité dépend complètement de celui du gaz.

Ces problèmes structurels, on est en train de les régler. Et donc on a décidé d'acheter en commun en Européens. On a eu les premières réunions en fin d'année dernière. Donc normalement, sur 2023, on va encore avoir beaucoup de pression sur les prix du gaz. Mais on va éviter cette compétition qui va faire monter les prix dans tous les sens. On va resécuriser des contrats longs, là où toute l'Europe, tout l'Occident s'étaient habitués au fond, à aller sur des contrats à très court terme, ce qui fait qu'on était plus fragile. Et puis on a lancé ça, c'est une vraie victoire de la France des derniers mois, une réforme en profondeur du marché de l'électricité. Ce qui fait que dans ce semestre, la Commission va rendre sa copie et surtout, on va essayer de le mettre en œuvre pour que cela s'applique au deuxième semestre, une réforme du marché de l'électricité pour qu'il corresponde à nos coûts de production.

En parallèle de cela, nous, nous avons eu nos propres problèmes français, c'est qu'on n'a pas produit autant d'électricité, en particulier avec notre parc nucléaire, qu'on aurait dû. La guerre n'y est pour rien, l'Europe n'y est pour rien. Cela a été d'abord des événements qui n'étaient pas prévus, des défauts, des vérifications qu'il fallait faire. Il y a eu une mobilisation, on est en train d'améliorer les choses et je veux remercier toutes les équipes, en particulier d'EDF et de tous les sous-traitants. On a déjà beaucoup remonté. C'est ce qui m'a permis d'avoir un message rassurant sur la question de la fourniture d'énergie. Mais les choses quand même devraient se stabiliser à des niveaux supérieurs dans la période. Donc ça veut dire que structurellement, en 2023, ça devrait aller mieux.

Néanmoins, vous, vous avez vos problèmes de factures. Alors vous avez remercié le Gouvernement, mais je vais essayer maintenant de dire ce qu'on a fait, ce qu'on va faire avec l'ensemble, pas seulement des artisans, boulangers, boulangers-pâtisseries, mais de l'ensemble de nos très petites entreprises. Parce que le sujet que nous avons, ce sont les acteurs économiques qui sont les plus fragiles, parce qu'ils sont les plus petits. Et donc, nos très petites entreprises, c'est-à-dire celles qui ont moins de dix salariés, nous devons les aider dans ce contexte de prix de l'électricité et du gaz qui monte.

Alors comment nous avons fait, comment nous allons faire ? D'abord, environ la moitié de ce que consomment en électricité ces très petites entreprises bénéficie de la même protection que les ménages. Ils sont ce qu'on appelle le TRV : un tarif réglementé. Et donc ils n'auront pas les hausses et ça concerne une partie d'entre vous dont l'augmentation des prix est bloquée à 15% là où les prix auraient dû augmenter de 150% ou 200% là où les prix au 1er février. Donc, environ la moitié de ce qui est consommé par les très petites entreprises est protégé par notre tarif réglementé. Le problème, c'est entre guillemets, « l'autre moitié de la consommation ». Et donc on a environ, autour de 600 000 très petites entreprises en France qui sont touchées par les hausses de ces prix, en particulier de l'électricité. Alors il y a une partie de ces entreprises qui ont leurs contrats qui courent encore. Elles ont négocié un contrat il y a un an et ces contrats continuent à courir. Elles n'auront pas de problème. Elles ont de la visibilité, elles ont des contrats négociés avant la crise. Je les mets de côté.

Mais il y a environ deux tiers des entreprises — et là, je ne parle pas simplement des boulangers, je parle de toutes les très petites entreprises — il y en a deux tiers qui ont des problèmes et qui ont eu à renégocier ces dernières semaines et ces derniers mois des contrats. Et là, il y a plusieurs cas de figure, il y en a qui ont négocié des contrats qui augmentent — et je vous le dis tout de suite, ça augmentera pour tout le monde car il

negociés des contrats qui augmentent — et je vous le dis tout de suite, ça augmentera pour tous le monde car... n'y a pas d'autres possibilités, il n'y a pas de miracle — mais qui ont des contrats qui ont augmenté dans des proportions raisonnables et qu'ils peuvent absorber. Il y en a d'autres, c'est ce qu'on entend tous les jours, qu'on lit dans notre presse quotidienne. Et je sais que parmi les vôtres aussi, il y en a qui ont eu des cinq, fois dix. Et ça, ce n'est pas normal. Ça, c'est abusif et aberrant.

Alors pour tout le monde, on a mis en place un dispositif qui va permettre de prendre en charge 40 % de l'augmentation. C'est à la fois l'amortisseur et le guichet. Et donc, jusqu'à 40 % de votre augmentation va être pris en charge par ces dispositifs. Alors vous ne le voyez pas forcément tout de suite dans vos factures parce que ça va apparaître en février pour l'amortisseur, puis avec les guichets. Mais je le dis aussi parce que j'écoute parfois et je lis les tracts qui sont posés. Quand on vous raconte des bobards et qu'on vous explique qu'on va passer la TVA sur l'électricité de 20 à 5,5 et qu'on fait face à un doublement du prix, c'est moins efficace que quand on prend 40 % de l'augmentation. Faites les maths simplement. Donc c'est une bonne mesure, elle est efficace et elle est proportionnée.

Par contre, oui, il y a des situations aujourd'hui. Et ce que je peux vous dire, c'est qu'on va le faire pour les artisans que vous êtes, les boulangers, mais pour nos bouchers, pour nos artisans, pour l'ensemble de notre très petite entreprise, tous ceux qui ont négocié des contrats excessifs, c'est-à-dire qui sont au-dessus des prix de référence qui ont été donnés par la Commission de régulation de l'énergie. La Commission de régulation de l'énergie, elle a dit en fin d'année dernière 280 euros du mégawattheure. Aujourd'hui, je vois des contrats parfois à 350 ou 400 euros, j'en vois même à 500-600 euros. Ce qu'on va demander dès maintenant aux fournisseurs d'énergie, c'est de revenir vers chacun de ces artisans, chacune de ces TPE, et de les renégocier pour les remettre dans le lit de rivière, si j'y puis dire.

Parce que je vais être simple, sur les trois prochains trimestres, quand je regarde les prix aujourd'hui, c'est 220 euros du mégawattheure jour. 220 euros du mégawattheure, c'est un peu plus que le doublement par rapport à ce qui se faisait l'année dernière, mais si on est dans ces proportions, je vous demanderais un effort, mais on vous aidera à hauteur de 40 %, mais on en a beaucoup parlé, vous avez travaillé avec les ministres et je vous en remercie, on considère que si c'est un doublement et qu'on prend 40 %, on sait l'absorber. Par contre, si c'est des 350 euros, des 400 euros, ce n'est pas possible. Et donc sur tout cela, tous ces contrats qui sont au-dessus des prix de référence donnés en fin d'année dernière par la Commission de régulation de l'énergie, ils seront renégociés en janvier et nous allons demander aux fournisseurs de les renégocier. On garde le dispositif, on absorbe les 40 %, mais toutes les hausses qui sont au-dessus du prix de référence donné par la CRE en fin d'année dernière, on va demander de les renégocier aux fournisseurs.

Sinon, honnêtement, c'est un jeu sans fin, c'est-à-dire qu'il y a des contrats excessifs et de toute façon, après, on va rattraper les surprofits faits par les fournisseurs. Donc, on ne s'en sort plus et c'est illisible pour vous. Donc, on va accompagner toutes les TPE, tous les moins de dix salariés sur cette affaire. Alors, pour vous accompagner, on avait donné un numéro vert, mais il se trouve que j'ai eu un bon réflexe. J'ai testé le numéro vert qu'on m'a donné avant, ça ne marche pas. Donc, on va s'organiser d'ici lundi. J'en ai ras-le-bol des numéros verts dans tous les sens. Donc déjà, on va s'organiser parce qu'il y a une chose qui marche bien dans la République, ce sont les préfetures dans chaque département. Donc pour tous ceux qui ont des angoisses, on va donner un renfort à nos préfetures pour les standards, mais on va prendre les noms des gens et on va mettre en place un dispositif d'alerte. Vous avez bien compris que ce n'est pas l'Etat qui va négocier ces contrats. On demande aux fournisseurs de le faire. Mais tous ceux qui sont face à des angoisses, je veux qu'ils puissent les exprimer, les dire à quelqu'un parce qu'on ne s'est pas battus tous ensemble pendant la période du Covid pour aider, pour sauver des entreprises et les voir tomber maintenant. Et beaucoup de nos artisans, de nos TPE, ont autre chose à faire qu'aller chercher dans des sites Internet des circulaires absolument illisibles ou des tableaux incompréhensibles.

Donc je vous dis, on va être là, on prendra 40% de la hausse et donc vous aurez une hausse, c'est sûr, mais on va tout faire pour qu'elle soit raisonnable. On va vous accompagner pour pouvoir la passer, l'absorber. Mais à chaque fois qu'elle sera déraisonnable, on va pousser les fournisseurs à la renégocier en janvier et on va vous accompagner. Donc à partir de lundi, on va donner un numéro par département, on va le relayer avec l'ensemble des fédérations professionnelles, on va le mettre dans la presse quotidienne régionale et puis il y aura surtout quelqu'un au bout du fil qui répondra avec à la fois humanité et expertise, et qui ne sera pas un site Internet qui renvoie à des tableaux parce que quand on travaille du matin au soir, et même très tôt le matin ou très tard le soir pour beaucoup de vos professions, on a besoin d'être accompagné et de ne pas passer deux heures à attendre au bout du fil ou à passer 1h30 à chercher sur un site. Donc ça, c'est l'engagement que je prends pour accompagner de manière pragmatique.

Voilà ce que je voulais vous dire sur les prix de l'électricité. J'ai entendu l'inquiétude et l'angoisse, elle est légitime, j'en ai comme vous assez qu'on ait des gens qui, sur la base de la crise, fassent des profits excessifs. La crise touche tout le monde. Il faut à la fin de toute façon qu'on absorbe cette hausse des prix parce qu'on ne produit pas assez d'énergie, mais il n'est pas normal qu'il y ait des gens qui fassent des très gros profits dans un moment où on utilise quand même l'argent du contribuable pour aider les plus petits à résister. Donc on va

remettre un peu tout le monde d'équerre dans cette période avec cette mesure et cet effort qu'on va demander.

Enfin, et je terminerai là-dessus, nos jeunes, je l'évoquais — j'ai évoqué les MOF, j'aurais pu évoquer les meilleurs apprentis de France que sont les MAF, et plusieurs sont ici — je veux vous remercier, Président, et remercier l'ensemble des fédérations ici présentes et toutes celles qui nous ont accompagnés. On a en effet mené il y a maintenant un peu plus de quatre ans une réforme historique de l'apprentissage. Cette réforme a été une réforme de confiance : on a donné aux branches professionnelles plus de responsabilités pour définir les règles. Ensuite, on les a simplifiées, on a simplifié les aides et on les a augmentées. Bilan des courses, là où on avait un nombre d'apprentis par an qui stagnait depuis des années autour de 250 - 270 000, on est monté à plus de 700 000 en fin de quinquennat. Au moment où je vous parle, nous avons franchi les 800 000 apprentis, puisqu'il y a encore une augmentation de plus de 11 % par rapport à l'année précédente, dont les chiffres étaient déjà historiques.

Le cap que j'ai fixé d'un million d'apprentis est atteignable. Il faut simplement ne rien lâcher et continuer. Vous, de vous engager, je vous en remercie infiniment pour transmettre et je sais que c'est du temps en plus pour passer cette passion aux jeunes parce que c'est une passion, pour convaincre nos jeunes que ce sont des métiers formidables parce que dans tous vos métiers, quelle que soit la qualification qu'on a au départ, on apprend des choses qui ne s'apprennent pas dans les livres, comme apprentis. On rentre dans des métiers qui sont des métiers de passion et des métiers où quel que soit le niveau où l'on rentre au début, on peut gravir tous les échelons et finir grand chef, finir MOF, finir entrepreneur et réussir, que ce soit de la boucherie à la boulangerie en passant par la restauration.

Et donc, nous nous engageons à maintenir en 2023, comme les années suivantes, les aides exceptionnelles aux recrutements d'apprentis, dont bénéficient vos entreprises à hauteur de 6 000 euros. Et pour tous les jeunes apprentis mineurs qui sont en bac pro ou en CAP, il n'y aura pas de reste à charge pour vos entreprises. En effet, les aides sont augmentées de 5 000 à 6 000 euros afin de soutenir davantage encore la formation des plus jeunes, et de pourvoir à vos besoins de recrutement. Parce que je considère que cette aide qu'on donne, c'est un investissement. Parce que quand on vous aide à faire ce geste de confiance, à passer ce temps, quand on met les jeunes à l'étrier et qu'ils découvrent le sens du travail, la passion, un métier, on règle ce qui est, encore un peu, mais ce qui est surtout historiquement un des problèmes de la France qui est le chômage de nos jeunes. Il y a une insuffisance d'activité. Et c'est la manière la plus efficace ensuite d'avoir des jeunes qui retrouvent une activité ou qui trouvent une activité et qui, ensuite, réussissent dans la vie et s'épanouissent. Et je veux dire ici que nous allons compléter ces réformes et cette stabilité qu'on donne à la voie de l'apprentissage par une réforme de la voie professionnelle et de nos lycées professionnels à laquelle nous nous sommes engagés et qui, pour moi, est une des priorités de cette année.

En effet, nous devons et nous avons besoin-là de vos aides, pour ensemble, réformer profondément. Nous donnerons plus de place au temps passé en entreprise sans rien renier des apprentissages fondamentaux. Nous donnerons dans cette réforme plus de place aux professionnels dans la gouvernance des établissements, nous revaloriserons la fonction d'enseignant et nous ajusterons les diplômes au marché de l'emploi. Pourquoi ? Parce que beaucoup trop de nos filières en lycée professionnel ne tiennent pas compte des besoins du marché du travail et de la réalité des débouchés et c'est une injustice criante. Criante parce qu'on a beaucoup trop de jeunes qui vont dans ces filières qu'on oriente mal, qu'on oriente en fonction de notre offre éducative mais ni de leurs souhaits et de leurs besoins ni des besoins en termes d'emploi et donc à qui on va faire une formation pendant 2-3 ans sur laquelle il n'y aura pas de débouchés, ni en études supérieures ni en débouchés professionnels, là où sur les mêmes territoires, on a des professionnels qui nous disent qu'ils n'arrivent pas à trouver un chaudronnier. Je n'arrive pas à trouver un boucher. Je n'arrive pas à trouver un boulanger.

Donc, on va conduire cette réforme essentielle dans les semaines et les mois qui viennent. Ce seront des viviers de talents et cette réforme, j'aurai besoin de vous parce que nous aurons aussi une association très étroite de l'ensemble des professionnels. Et donc, qu'ils soient apprentis ou sous statut scolaire, nos jeunes seront nombreux à faire rayonner les couleurs de la France dans le cadre de cette magnifique compétition mondiale des métiers que sont les Worldskills qui se dérouleront à Lyon en septembre 2024 et en évoquant cette excellence, je veux aussi rappeler ce rendez-vous pour lequel nous nous sommes battus. La compétition sera rude et j'ai la conviction qu'après avoir obtenu trente-neuf distinctions lors de l'édition qui vient de se terminer et avoir intégré le top 5 des Nations, nous pouvons encore faire mieux.

Voilà, je ne serai pas plus long en cette matinée. Et avant de découper notre galette, je veux ici vous dire la fierté de toutes les Françaises et de tous les Français pour le savoir-faire qui est le vôtre, mais plus largement le savoir-faire des métiers que portent tous nos artisans, nos agriculteurs, les savoir-faire français et vous dire que nous traversons un moment difficile. Mais si nous savons être responsables, solidaires et un peu organisés, nous le surmonterons. Et donc, on va faire ainsi très simplement.

Vive la République et vive la France !

